

Ministère des affaires sociales et de la santé Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DE RECRUTEMENT DE CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

Année 2012

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2012

13H00 à 17H00 (horaire de métropole)

EPREUVE N°3: Epreuve écrite de pédagogie générale relative au domaine de la jeunesse et de l'éducation des adultes (durée : quatre heures ; coefficient 3 ; deux sujets au choix).

Sujet 1:

Accompagnement, tutorat, coaching,... Quelles contributions pour les apprentissages ?

<u>Sujet 2</u>:

Commentez cette affirmation de Philippe MEIRIEU :

« Lorsqu'on parle de pédagogie différenciée, on ne parle pas toujours de la même chose. Je dirais même qu'il existe deux manières de la pratiquer qui s'opposent. L'une accroît les discriminations entre les individus, l'autre, au contraire, les réduit en ouvrant la palette des possibles de chacun ».